



**Ville d'Issoudun**



## DOSSIER DE CANDIDATURE À LA BOUTIQUE À L'ESSAI

**Afin de redynamiser son tissu commercial, la Ville d'Issoudun met à disposition une boutique à l'essai dans le but de soutenir les entrepreneurs et artisans locaux. En plein cœur de ville, le local situé au 12 place du Marché à l'Avoine possède une surface de vente de 26 m<sup>2</sup>, une arrière-boutique ainsi qu'une cour extérieure de 5 m<sup>2</sup>.**

### **Pièces à joindre au dossier de candidature :**

- Dossier de candidature dûment rempli par le candidat
- Plusieurs photographies des produits ou créations qui seront vendus
- Extrait Kbis
- Copie de l'inscription au registre des Commerces et des Sociétés
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité
- Copie recto/verso de la carte nationale d'identité du candidat

### **Dossier de candidature dûment rempli à retourner :**

Merci de privilégier la voie dématérialisée

Par mail : [melanie.cotta@issoudun.fr](mailto:melanie.cotta@issoudun.fr)

Par courrier : Mélanie Cotta, Directrice Action cœur de ville, Pôle d'Activités Tertiaires « Les Ruches », 32 boulevard Marx Dormoy, 36100 Issoudun.

## Objet de la boutique à l'essai :

La boutique à l'essai est un espace de vente et d'exposition au sein du Cœur de Ville d'Issoudun.

Elle a vocation à être louée pour une durée de trois à six mois. Une reconduction est possible si le porteur de projet a la volonté de pérenniser son activité en centre-ville d'Issoudun.

Elle dispose d'atouts en étant un local situé sur une place commerçante à proximité de parkings, offrant une bonne visibilité et ayant été refait à neuf.

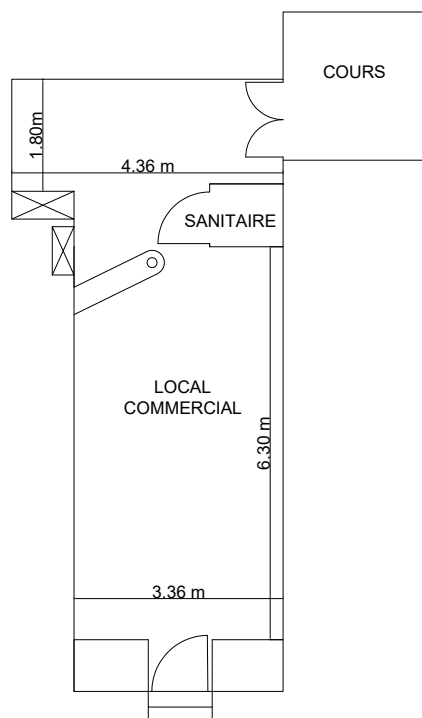
Cette boutique pourrait accueillir :

- **Un commerce saisonnier ;**
- **Un test d'emplacement avant implantation définitive ;**
- **Un test pour un concept ou une marque ;**
- **Une création d'un évènement, ou une communication sur le lancement d'un nouveau produit et/ou service ou encore pour écouler un stock.**

Sont exclues les activités suivantes :

- **Les activités de restauration chaude/froide ;**
- **Les professions libérales ;**
- **Les banques et assurances ;**
- **Les agences d'intérim**

## Descriptif de la boutique à l'essai :



- ✓ 25,8 m<sup>2</sup> de surface marchande,
- ✓ 8 m<sup>2</sup> de réserve/stock,
- ✓ 5,5 m<sup>2</sup> de cour extérieure à l'arrière de la boutique,
- ✓ 1,2 m<sup>2</sup> de sanitaire,
- ✓ Parkings à proximité (zone bleue),
- ✓ Possède une vitrine commerciale attractive



### **Conditions d'exploitation :**

Le loyer mensuel est de 200 € par mois charges comprises. Le local bénéficie aussi d'une connexion internet.

Il est possible d'occuper le local seul ou partagés avec plusieurs entrepreneurs. Dans le cas d'un groupement, la candidature sera portée par un mandataire et l'ensemble des entrepreneurs seront signataires de la convention d'occupation à titre précaire.

### **Entretien et état de la boutique :**

Le locataire s'engage à ne pas percer de trous dans les murs ni à effectuer aucun travaux sans l'accord de la Ville.

S'il le souhaite, le locataire pourra amener son propre mobilier, à condition que ce dernier soit en cohérence avec l'esprit de la boutique.

Le locataire s'engage à faire le ménage de la boutique à son départ et à le restituer dans le même état qu'à son arrivée. Un état des lieux et de sortie sera effectué par Mélanie Cotta, Directrice Action Cœur de Ville.

## Critères de sélection des candidatures :

La Ville d'Issoudun sera chargée d'étudier les candidatures à l'occupation de la boutique à l'essai.  
Les critères d'analyse seront les suivants :

- ✓ **Concept innovant,**
- ✓ **Qualité de la présentation,**
- ✓ **Motivation du candidat,**
- ✓ **Offre et gamme de prix,**
- ✓ **Horaires d'ouverture,**
- ✓ **Mise en avant de l'offre sur le lieu de vente,**
- ✓ **Outils de communication pour promouvoir l'activité,**
- ✓ **Volonté de reconduire l'activité sur Issoudun ou caractère éphémère de l'activité.**

Fait à ....., le .....

Signature du candidat, précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord ».

Avis de la ville d'Issoudun.

- Dossier complet
- Dossier incomplet

## DOSSIER DE CANDIDATURE À LA BOUTIQUE À L'ESSAI (SUITE)

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU LOCATAIRE

- ❖ Nom de l'entreprise : .....
- ❖ Nom du contact : .....
- ❖ Adresse : .....
- ❖ Code Postal : .....
- ❖ Ville : .....
- ❖ Téléphone fixe : .....
- ❖ Téléphone portable : .....
- ❖ Courriel : .....
- ❖ Site internet : .....
- ❖ Facebook : .....
- ❖ Instagram : .....
- ❖ N° de Siret : .....

❖ Description de votre activité :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

❖ Description détaillée des produits ou créations exposés pour vente (joindre des photos) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

❖ **Gamme de prix des produits :** .....

❖ **Pourquoi souhaitez-vous louer la boutique à l'essai ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

❖ **Merci de préciser en cochant :**

- Caractère éphémère de l'activité**
- Volonté de reconduire l'activité sur Issoudun afin de la pérenniser**

❖ **Merci de cocher en précisant les jours et horaires de présence souhaités :**

Jours	Matin	Après midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		
Dimanche		

Afin d'étudier votre candidature, de pouvoir ensuite échanger oralement et par écrit, d'organiser les éventuels entretiens de sélection, d'assurer la bonne gestion du dossier de candidature, tout ou partie des données individuelles, autorisées par la loi, communiquées par le candidat dans le cadre du présent appel à projet sont susceptibles d'être collectées et traitées. Il s'agit notamment des données d'identité (prénom, nom de famille, date de naissance...), des données de communication (adresse électronique, numéros de téléphone, adresse domiciliaire), des données professionnelles (formations et diplômes), des données concernant le projet professionnel envisagé. Les données communiquées servent à traiter les demandes de candidature pour l'appel à projet pour occuper la boutique à l'essai et ses espaces extérieurs. La durée de conservation des données est fixée à 2 ans maximum. La base juridique de traitement de données personnelles est votre consentement ou notre intérêt légitime en tant que Ville d'Issoudun. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition, d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles pour motifs légitimes. Vous pouvez exercer vos droits à l'adresse [melanie.cotta@issoudun.fr](mailto:melanie.cotta@issoudun.fr) ou service informatique. En cas de non réponse sous 30 jours, vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.